



## DEMANDES À L'ÉTUDE

## POMME DE TERRE

### POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

**Dénomination proposée:** 'AR2008-02'  
**Numéro de la demande:** 10-6973  
**Date de la demande:** 2010/05/03  
**Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
**Mandataire au Canada:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)  
**Sélectionneur:** T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

**Variété de référence:** 'Russet Burbank'

**Sommaire:** *Le germe est largement cylindrique chez 'AR2008-02', tandis qu'il est ovoïde chez 'Russet Burbank'. L'intensité de la pigmentation anthocyanique du germe est nulle ou très faible chez 'AR2008-02', alors qu'elle est moyenne chez 'Russet Burbank'. La pubescence de la base du germe est clairsemée chez 'AR2008-02', tandis qu'elle est moyenne chez 'Russet Burbank'. La fréquence d'émergence de racines sur le germe est élevée chez 'AR2008-02', tandis qu'elle est moyenne chez 'Russet Burbank'. 'AR2008-02' donne une plante dressée, tandis que 'Russet Burbank' donne une plante semi-dressée. La base des yeux du tubercule est jaune chez 'AR2008-02', tandis qu'elle est blanche chez 'Russet Burbank'. La chair du tubercule est crème chez 'AR2008-02', tandis qu'elle est blanche chez 'Russet Burbank'.*

#### **Description:**

**PLANTE :** dressée, de type rameux; maturation tardive.

**TIGES :** pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.

**FEUILLES :** vert clair à vert moyen, grandeur moyenne, silhouette fermée à intermédiaire; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible et de très petite étendue; folioles secondaires en nombre moyen.

**FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) :** plus étroites que longues, grandeur moyenne.

**FOLIOLES :** marge faiblement ondulée; nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées; dessus moyennement luisant à luisant; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

**INFLORESCENCES :** grandeur moyenne, peu nombreuses à moyennement nombreuses.

**BOUTONS FLORAUX :** pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.

**COROLLE :** grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou très faible et de très petite étendue, avec une proportion de bleu nulle à faible.

**PÉDONCULE :** non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

**TUBERCULE :** allongé; chair crème.

**YEUX :** peu profonds, jaunes à la base.

**PEAU :** brun rougeâtre.

**GERME :** petit à moyen, largement cylindrique, fréquence élevée d'émergence des racines, ramifications latérales courtes.

**BASE :** pubescence clairsemée; pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, avec une proportion nulle à faible de bleu.

**SOMMET :** petit par rapport à la base, port fermé, moyennement pubescent, pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.

**Origine génétique:** 'AR2008-02' (désignations expérimentales F03006 et 13672-12) est issue d'un croisement entre 'Coastal Russet' et 'F92028' réalisé en 2000 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et l'aptitude à la production de frites.

**Épreuves et essais:** Les essais de 'AR2008-02' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.



Pomme de terre: 'AR2008-02' (gauche) avec la variété de référence 'Russet Burbank' (droite)



Pomme de terre: 'AR2008-02' (gauche) avec la variété de référence 'Russet Burbank' (droite)

**Dénomination proposée:** 'AR2008-03'  
**Numéro de la demande:** 10-6974  
**Date de la demande:** 2010/05/03  
**Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
**Mandataire au Canada:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)  
**Sélectionneur:** T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

**Variété de référence:** 'Shepody'

**Sommaire:** *La proportion de bleu de la pigmentation anthocyanique de la base du germe et de la face interne de la corolle est moyenne chez 'AR2008-03', alors qu'elle est nulle à faible chez 'Shepody'. La pubescence de la base du germe est clairsemée chez 'AR2008-03', alors qu'elle est dense chez 'Shepody'. La fréquence de floraison est faible chez 'AR2008-03', tandis qu'elle est moyenne chez 'Shepody'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est moyenne à forte et d'étendue moyenne à grande chez 'AR2008-03', tandis qu'elle est faible et de petite étendue chez 'Shepody'. La maturation est tardive à très tardive chez 'AR2008-03', tandis qu'elle est intermédiaire à tardive chez 'Shepody'. La peau du tubercule est jaune chez 'AR2008-03', tandis qu'elle est beige clair chez 'Shepody'. La base des yeux du tubercule est jaune chez 'AR2008-03', alors qu'elle est blanche chez 'Shepody'. La chair du tubercule est crème chez 'AR2008-03', tandis qu'elle est blanche chez 'Shepody'.*

**Description:**

PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation tardive à très tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, grandeur moyenne, silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique très faible et de très petite étendue; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : petites à moyennes, plus étroites que longues.

FOLIOLES : marge faiblement à moyennement ondulée, nervures peu enfoncées, dessus mat à moyennement luisant; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : petites à moyennes, peu nombreuses.

BOUTONS FLORAUX : pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

COROLLE : grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne moyenne à forte et d'étendue moyenne à grande, avec une proportion nulle à faible de bleu.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : ovale allongé; chair crème.

YEUX : peu profonds, jaunes à la base.

PEAU : jaune.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, fréquence moyenne d'émergence des racines, ramifications latérales courtes.

BASE : pubescence clairsemée, pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, avec une proportion moyenne de bleu.

SOMMET : petit par rapport à la base, port fermé, pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, pubescence moyenne.

**Origine génétique:** 'AR2008-03' (désignations expérimentales F03008 et 13686-05) est issue d'un croisement entre 'GT12016-17' et 'ND6993-13' réalisé en 2000 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et la qualité du tubercule pour la production de frites ou le marché du frais.

**Épreuves et essais:** Les essais de 'AR2008-03' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.



Pomme de terre: 'AR2008-03' (gauche) avec la variété de référence 'Shepody' (droite)



Pomme de terre: 'AR2008-03' (gauche) avec la variété de référence 'Shepody' (droite)

**Dénomination proposée:** 'AR2008-09'  
**Numéro de la demande:** 10-6975  
**Date de la demande:** 2010/05/03  
**Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
**Mandataire au Canada:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)  
**Sélectionneur:** Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

**Variétés de référence:** 'Rochdale Gold-Dorée' et 'Yukon Gold'

**Sommaire:** *Le germe est sphérique chez 'AR2008-09', tandis qu'il est ovoïde chez 'Rochdale Gold-Dorée'. La proportion de bleu de la pigmentation anthocyanique de la base du germe est moyenne chez 'AR2008-09', tandis qu'elle est nulle à faible chez 'Yukon Gold'. La pubescence de la base du germe est nulle ou très clairsemée chez 'AR2008-09', tandis qu'elle est clairsemée chez 'Rochdale Gold-Dorée' et dense chez 'Yukon Gold'. La fréquence d'émergence de racines sur le germe est moyenne chez 'AR2008-09', tandis qu'elle est faible chez 'Yukon Gold'. La pigmentation anthocyanique de la tige est nulle ou de très petite étendue chez 'AR2008-09', tandis qu'elle est de petite étendue chez 'Yukon Gold'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est forte à très forte chez 'AR2008-09', alors qu'elle est nulle ou très faible chez 'Rochdale Gold-Dorée' et faible à moyenne chez 'Yukon Gold'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est élevée chez 'AR2008-09', alors qu'elle est nulle à faible chez 'Rochdale Gold-Dorée' et moyenne chez 'Yukon Gold'. Cette pigmentation anthocyanique est de grande étendue chez 'AR2008-09', tandis qu'elle est nulle ou de très petite étendue chez 'Rochdale Gold-Dorée' et d'étendue moyenne chez 'Yukon Gold'. La maturation est tardive chez 'AR2008-09', tandis qu'elle est intermédiaire chez 'Yukon Gold'. Le tubercule est rond chez 'AR2008-09', alors qu'il est ovale chez 'Yukon Gold'. La base des yeux du tubercule est jaune chez 'AR2008-09', alors qu'elle est rouge chez 'Yukon Gold'. La chair du tubercule est jaune moyen chez 'AR2008-09', tandis qu'elle est jaune clair chez 'Yukon Gold'.*

**Description:**

PLANTE : dressée à semi-dressée, type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue limitée à la base.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, grandeur moyenne, silhouette fermée à intermédiaire; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique très faible à faible et de très petite étendue; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : moyennes à grandes, plus étroites que longues.

FOLIOLES : marge moyennement à fortement ondulée; nervures peu enfoncées; dessus moyennement luisant; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : petites à moyennes, peu nombreuses à moyennement nombreuses.

BOUTONS FLORAUX : pigmentation anthocyanique de grande étendue.

COROLLE : moyenne à grande; pigmentation anthocyanique de la face interne forte à très forte, de grande étendue, avec une proportion élevée de bleu.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : rond; chair jaune moyen.

YEUX : peu profonds, jaunes à la base.

PEAU : jaune.

GERME : petit à moyen, sphérique, fréquence moyenne d'émergence des racines, ramifications latérales courtes.

BASE : glabre ou à pubescence très clairsemée; pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, avec une proportion moyenne de bleu.

SOMMET : de grosseur moyenne par rapport à la base, port intermédiaire, pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, pubescence dense.

**Origine génétique:** 'AR2008-09' (désignations expérimentales F03032 et 13813-01) est issue d'un croisement entre 'N0634-07' et 'Rochdale Gold-Dorée' réalisé en 2001 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et la qualité du tubercule pour le marché du frais.

**Épreuves et essais:** Les essais de 'AR2008-09' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.



Pomme de terre: 'AR2008-09' (gauche) avec les variétés de référence 'Rochdale Gold-Dorée' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)



Pomme de terre: 'AR2008-09' (gauche) avec les variétés de référence 'Rochdale Gold-Dorée' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)

**Dénomination proposée:** 'AR2008-10'  
**Numéro de la demande:** 10-6976  
**Date de la demande:** 2010/05/03  
**Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
**Mandataire au Canada:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)  
**Sélectionneur:** Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

**Variétés de référence:** 'Rochdale Gold-Dorée' et 'Yukon Gold'

**Sommaire:** *Le germe est sphérique chez 'AR2008-10', tandis qu'il est ovoïde chez 'Rochdale Gold-Dorée'. La proportion de bleu de la pigmentation anthocyanique de la base du germe est moyenne chez 'AR2008-10', tandis qu'elle est nulle à faible chez 'Yukon Gold'. La pubescence de la base du germe est clairsemée chez 'AR2008-10', alors qu'elle est dense chez 'Yukon Gold'. La fréquence d'émergence des racines est moyenne chez 'AR2008-10', tandis qu'elle est faible chez 'Yukon Gold'. 'AR2008-10' donne une plante semi-dressée, tandis que 'Yukon Gold' donne une plante dressée. La pigmentation anthocyanique de la corolle est nulle ou très faible et de très petite étendue chez 'AR2008-10', tandis qu'elle est faible à moyenne et d'étendue moyenne chez 'Yukon Gold'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est nulle à faible chez 'AR2008-10', tandis qu'elle est moyenne chez 'Yukon Gold'. Le tubercule est courtement ovale chez 'AR2008-10', tandis qu'il est rond chez 'Rochdale Gold-Dorée' et ovale chez 'Yukon Gold'.*

**Description:**

PLANTE : semi-dressée, type rameux; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, grandeur moyenne, silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique très faible à faible et de très petite étendue; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : moyennes à grandes, plus étroites que longues.

FOLIOLES : marge moyennement ondulée, nervures peu enfoncées; dessus moyennement luisant; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : grandeur moyenne, moyennement nombreuses.

BOUTONS FLORAUX : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.

COROLLE : grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou très faible et de très petite étendue, avec une proportion nulle à faible de bleu.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : courtement ovale; chair jaune clair.

YEUX : peu profonds à moyennement profonds, jaunes à la base.

PEAU : jaune.

GERME : sphérique, de grosseur moyenne, fréquence moyenne d'émergence des racines, ramifications latérales de longueur moyenne.

BASE : pubescence clairsemée; pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, avec une proportion moyenne de bleu.

SOMMET : grosseur moyenne par rapport à la base, port fermé, faiblement anthocyané, densément pubescent.

**Origine génétique:** 'AR2008-10' (désignations expérimentales F03033 et 13813-02) est issue d'un croisement entre 'N0634-07' et 'Rochdale Gold-Dorée' réalisé en 2001 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et la qualité du tubercule pour le marché du frais.

**Épreuves et essais:** Les essais de 'AR2008-10' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.



AR2008-10

Rochdale  
Gold-DoreeYukon  
Gold

Pomme de terre: 'AR2008-10' (gauche) avec les variétés de référence 'Rochdale Gold-Dorée' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)



AR2008-10

Rochdale  
Gold-DoreeYukon  
Gold

Pomme de terre: 'AR2008-10' (gauche) avec les variétés de référence 'Rochdale Gold-Dorée' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)

**Dénomination proposée:** 'AR2008-12'  
**Numéro de la demande:** 10-6977  
**Date de la demande:** 2010/05/03  
**Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
**Mandataire au Canada:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)  
**Sélectionneur:** Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

**Variétés de référence:** 'AC Chaleur' et 'Yukon Gold'

**Sommaire:** *Le germe est largement cylindrique chez 'AR2008-12', alors qu'il est sphérique chez 'Yukon Gold'. La proportion de bleu de la pigmentation anthocyanique de la base du germe est moyenne chez 'AR2008-12', tandis qu'elle est nulle à faible chez 'Yukon Gold'. La pubescence de la base du germe est nulle ou très clairsemée chez 'AR2008-12', tandis qu'elle est moyenne chez 'AC Chaleur' et dense chez 'Yukon Gold'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est nulle ou très faible et de très petite étendue chez 'AR2008-12', tandis qu'elle est faible à moyenne et d'étendue moyenne chez 'Yukon Gold'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est nulle ou très faible chez 'AR2008-12', tandis qu'elle est moyenne chez 'Yukon Gold'. La maturation est tardive à très tardive chez 'AR2008-12', tandis qu'elle est moyenne à tardive chez 'AC Chaleur' et moyenne chez 'Yukon Gold'. Le tubercule est ovale chez 'AR2008-12', tandis qu'il est rond chez 'AC Chaleur'. La peau du tubercule est beige clair chez 'AR2008-12', tandis qu'elle est jaune chez 'Yukon Gold'. La base des yeux du tubercule est blanche chez 'AR2008-12', alors qu'elle est rouge chez 'Yukon Gold'. La chair du tubercule est crème chez 'AR2008-12', tandis qu'elle est blanche chez 'AC Chaleur' et jaune clair chez 'Yukon Gold'.*

**Description:**

PLANTE : dressée, type rameux; maturation tardive à très tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.

FEUILLES : vert foncé, petites, silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique très faible et de très petite étendue; folioles secondaires en nombre faible à moyen.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : plus étroites que longues, grandeur moyenne.

FOLIOLES : marge fortement ondulée; nervures moyennement enfoncées; dessus moyennement luisant à luisant; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : grandeur moyenne, moyennement nombreuses à nombreuses.

BOUTONS FLORAUX : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.

COROLLE : grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou très faible et de très petite étendue, avec une proportion nulle à faible de bleu.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : ovale; chair crème.

YEUX : moyennement profonds, blancs à la base.

PEAU : beige clair.

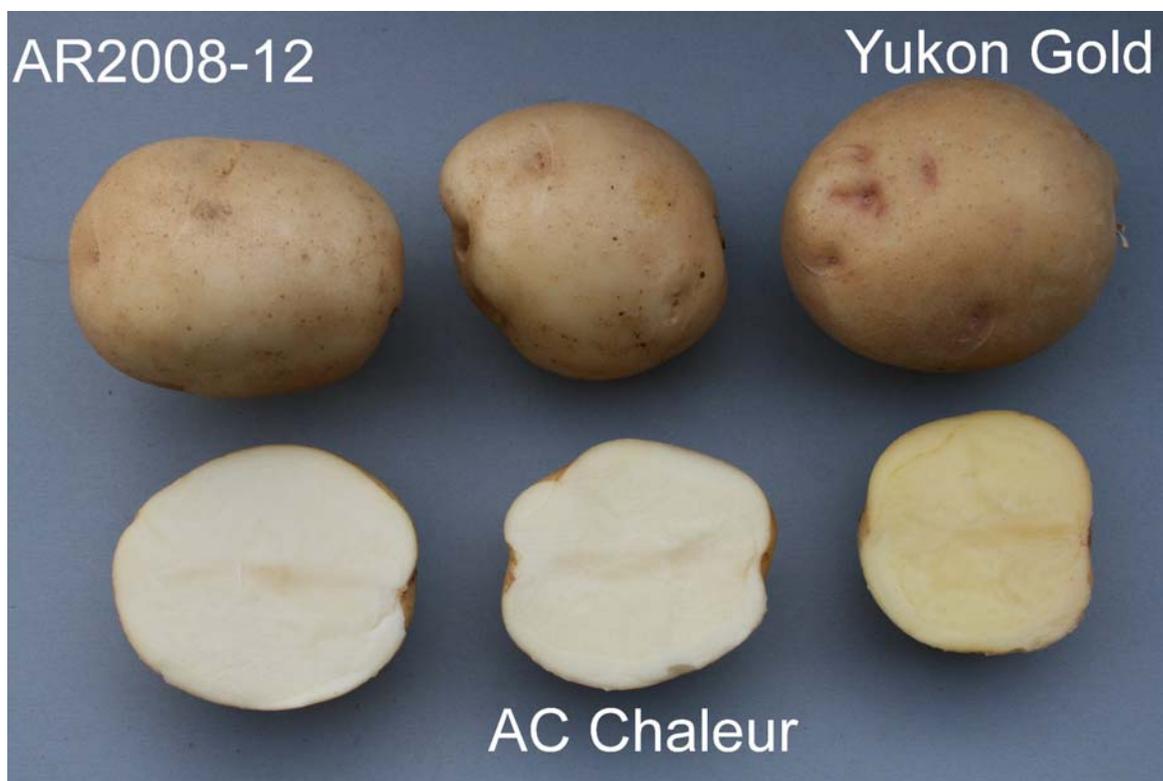
GERME : largement cylindrique, grosseur moyenne, fréquence moyenne à élevée d'émergence des racines, ramifications latérales courtes.

BASE : glabre ou à pubescence très clairsemée; pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, avec une proportion moyenne de bleu.

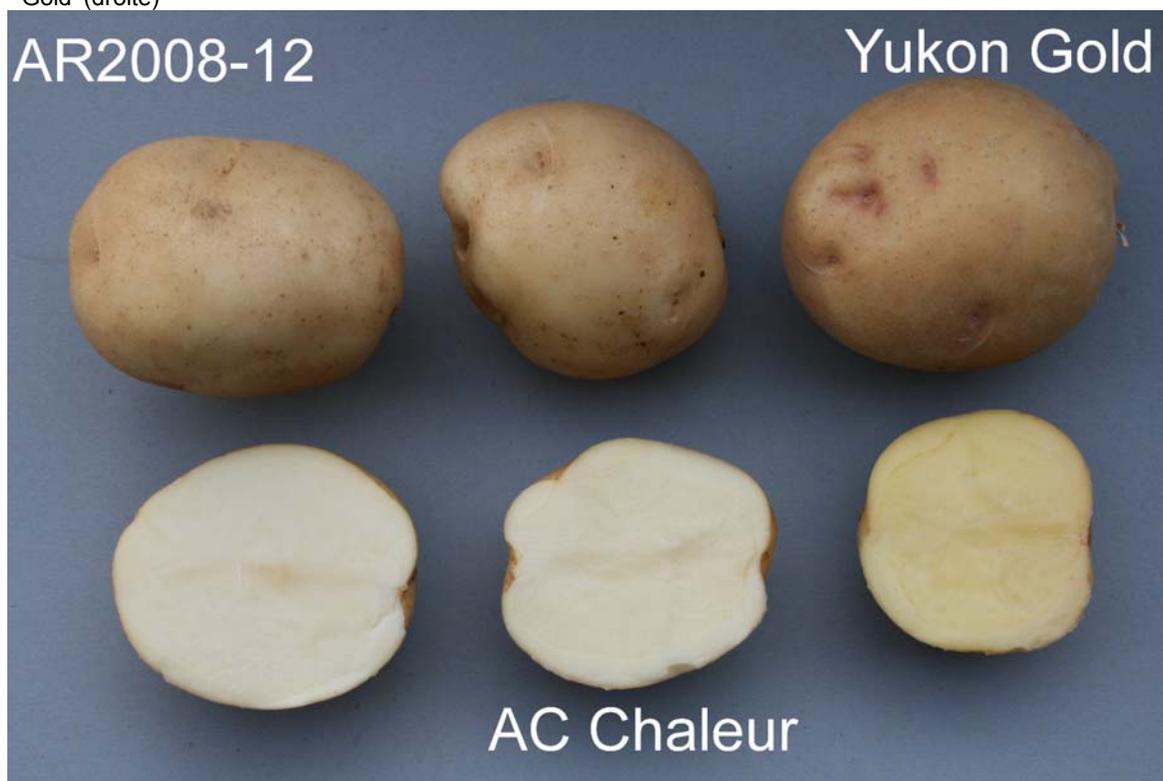
SOMMET : petit par rapport à la base, glabre ou à pubescence très clairsemée, port fermé, pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.

**Origine génétique:** 'AR2008-12' (désignations expérimentales F03040 et 13814-09) est issue d'un croisement entre 'N0637-6' et 'AC Chaleur' réalisé en 2000 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et la qualité du tubercule pour le marché du frais.

**Épreuves et essais:** Les essais de 'AR2008-12' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.



Pomme de terre: 'AR2008-12' (gauche) avec les variétés de référence 'AC Chaleur' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)



Pomme de terre: 'AR2008-12' (gauche) avec les variétés de référence 'AC Chaleur' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)

**Dénomination proposée:** 'AR2008-13'  
**Numéro de la demande:** 10-6978  
**Date de la demande:** 2010/05/03  
**Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
**Mandataire au Canada:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)  
**Sélectionneur:** Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

**Variétés de référence:** 'AC Chaleur' et 'Yukon Gold'

**Sommaire:** *Le germe est largement cylindrique chez 'AR2008-13', tandis qu'il est conique chez 'AC Chaleur' et sphérique chez 'Yukon Gold'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est moyenne chez 'Yukon Gold'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est élevée chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est moyenne chez 'AC Chaleur' et nulle à faible chez 'Yukon Gold'. La fréquence d'émergence des racines est élevée chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est moyenne chez 'AC Chaleur' et faible chez 'Yukon Gold'. La plante est semi-dressée chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est dressée chez les variétés de référence. La pigmentation anthocyanique de la tige est de moyenne étendue chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est nulle ou de très petite étendue chez 'AC Chaleur' et de petite étendue chez 'Yukon Gold'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est nulle ou très faible et de très petite étendue chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est faible à moyenne et d'étendue moyenne chez 'Yukon Gold'. La maturation est tardive chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est intermédiaire chez 'Yukon Gold'. Le tubercule est ovale chez 'AR2008-13', tandis qu'il est rond chez 'AC Chaleur'. La peau du tubercule est beige clair chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est jaune chez 'Yukon Gold'. La chair du tubercule est blanche chez 'AR2008-13', tandis qu'elle est jaune clair chez 'Yukon Gold'.*

**Description:**

PLANTE : semi-dressée, type feuillu; maturation tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne distribuée uniformément.

FEUILLES : vert foncé, grandeur moyenne, silhouette ouverte; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique faible et de petite étendue; folioles secondaires en nombre faible à moyen.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : petites, plus étroites que longues.

FOLIOLES : marge faiblement ondulée; nervures peu enfoncées; dessus moyennement luisant à luisant; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : grandeur moyenne, moyennement nombreuses.

BOUTONS FLORAUX : pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à la base des sépales.

COROLLE : grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou très faible et de très petite étendue, avec une proportion nulle à faible de bleu.

PÉDONCULE : pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

TUBERCULE : ovale; chair blanche.

YEUX : peu profonds à moyennement profonds, jaunes à la base.

PEAU : beige clair.

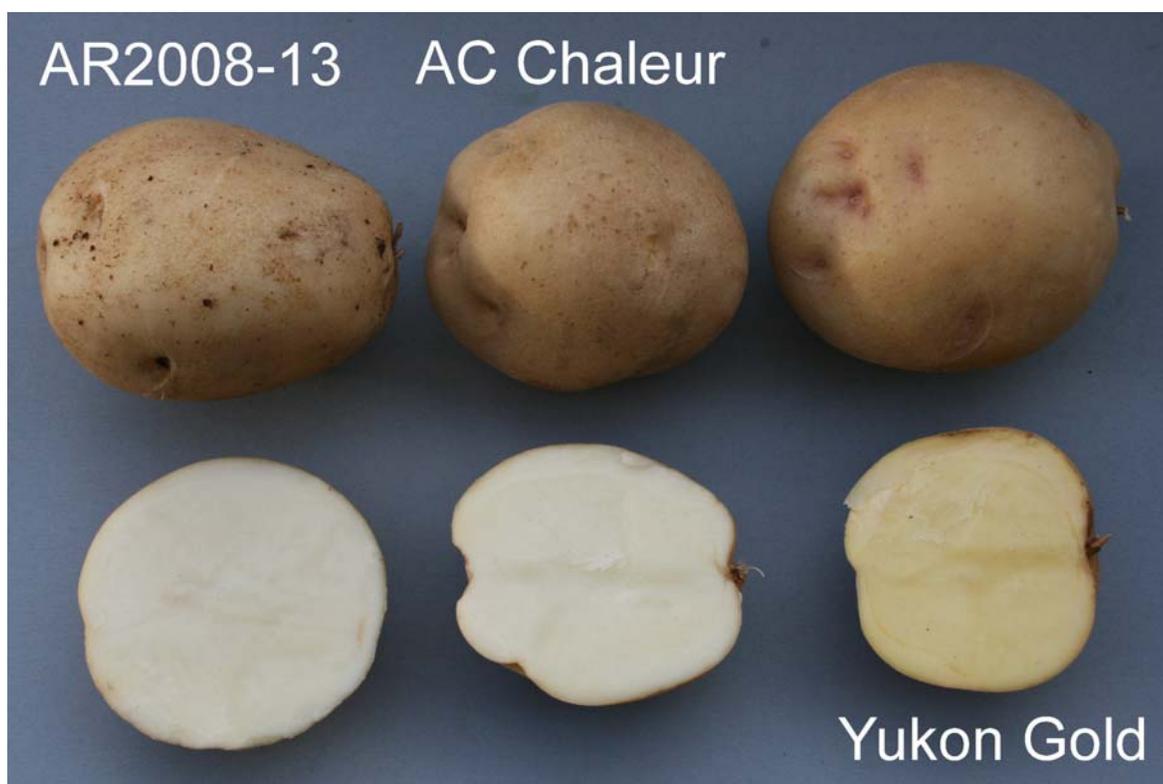
GERME : largement cylindrique, de grosseur moyenne, fréquence élevée d'émergence des racines, ramifications latérales courtes.

BASE : pubescence moyenne; pigmentation anthocyanique forte, avec une proportion élevée de bleu.

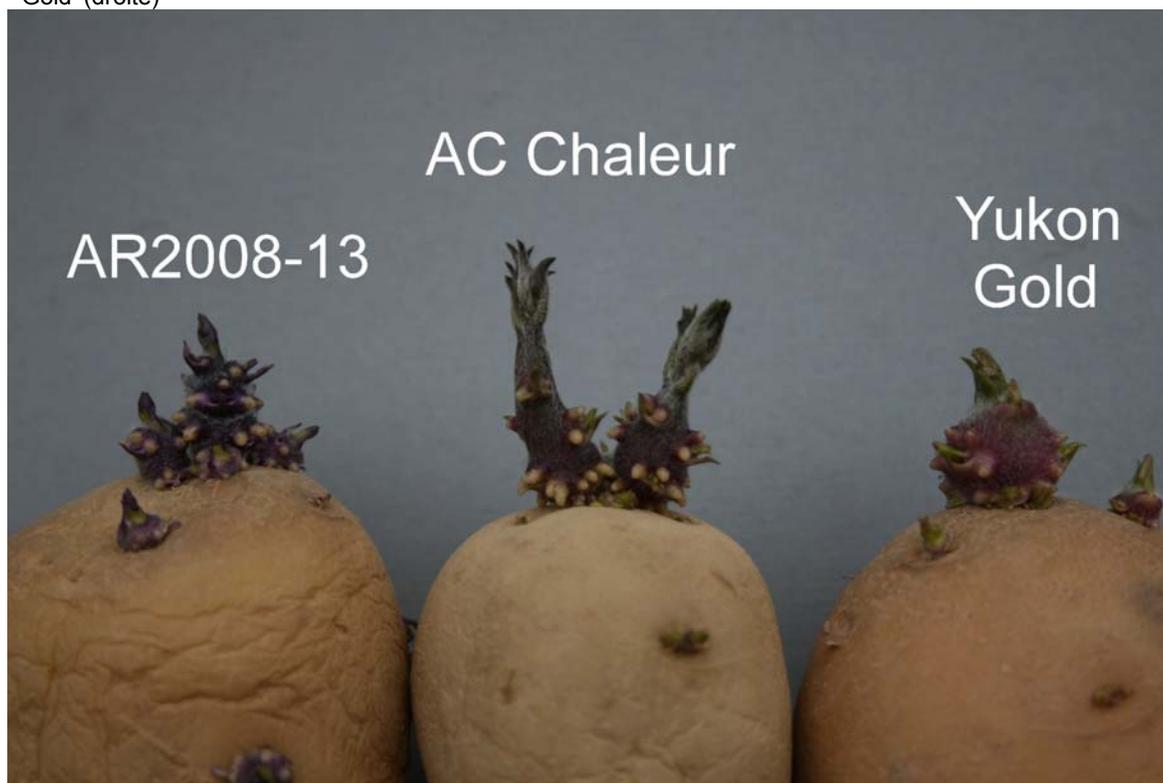
SOMMET : petit par rapport à la base, port fermé, fortement anthocyané, moyennement pubescent.

**Origine génétique:** 'AR2008-13' (désignations expérimentales F03048 et 13817-03) est issue d'un croisement entre 'N1700-8' et 'AC Chaleur' réalisé en 2000 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et la qualité du tubercule pour le marché du frais.

**Épreuves et essais:** Les essais de 'AR2008-13' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.



Pomme de terre: 'AR2008-13' (gauche) avec les variétés de référence 'AC Chaleur' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)



Pomme de terre: 'AR2008-13' (gauche) avec les variétés de référence 'AC Chaleur' (centre) et 'Yukon Gold' (droite)

**Dénomination proposée:** 'AR2009-10'  
**Numéro de la demande:** 10-6979  
**Date de la demande:** 2010/05/03  
**Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
**Mandataire au Canada:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)  
**Sélectionneur:** Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

**Variétés de référence:** 'Congo' et 'Shepody'

**Sommaire:** *Le germe est largement cylindrique chez 'AR2009-10', tandis qu'il est étroitement cylindrique chez 'Congo' et ovoïde chez 'Shepody'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est très forte chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est moyenne chez 'Shepody'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est élevée chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est nulle ou très faible chez 'Shepody'. La pubescence de la base du germe est clairsemée chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est nulle ou très clairsemée chez 'Congo' et dense chez 'Shepody'. La pigmentation anthocyanique de la tige est de grande étendue chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est nulle ou de très petite étendue chez 'Shepody'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est nulle ou très faible chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est moyenne à forte chez 'Congo' et faible chez 'Shepody'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est nulle à faible chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est élevée chez 'Congo'. Cette pigmentation anthocyanique est nulle ou de très petite étendue chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est de grande étendue chez 'Congo' et de petite étendue chez 'Shepody'. La maturation est tardive à très tardive chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est intermédiaire à tardive chez 'Shepody'. Le tubercule est allongé chez 'AR2009-10', tandis qu'il est ovale-allongé chez 'Congo'. La peau du tubercule est bleue chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est beige clair chez 'Shepody'. La base des yeux du tubercule est violette chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est bleue chez 'Congo' et blanche chez 'Shepody'. La chair du tubercule est bleue chez 'AR2009-10', tandis qu'elle est blanche chez 'Shepody'.*

**Description:**

PLANTE : semi-dressée, type feuillu; maturation tardive à très tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique de grande étendue distribuée uniformément.

FEUILLES : vert foncé, moyennes à grandes, silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique forte et de grande étendue; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : plus étroites que longues, grandeur moyenne.

FOLIOLES : marge faiblement ondulée; nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées; dessus moyennement luisant à luisant; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : petites, peu nombreuses à moyennement nombreuses.

BOUTONS FLORAUX : pigmentation anthocyanique de petite étendue.

COROLLE : petite à moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou très faible et de très petite étendue, avec une proportion nulle à faible de bleu.

PÉDONCULE : pigmentation anthocyanique de petite à moyenne étendue.

TUBERCULE : allongé; chair bleue.

YEUX : moyennement profonds à profonds, violets à la base.

PEAU : bleue.

GERME : moyen à gros, largement cylindrique, fréquence moyenne d'émergence des racines, ramifications latérales de longueur moyenne.

BASE : pubescence clairsemée; pigmentation anthocyanique très forte, avec une proportion élevée de bleu.

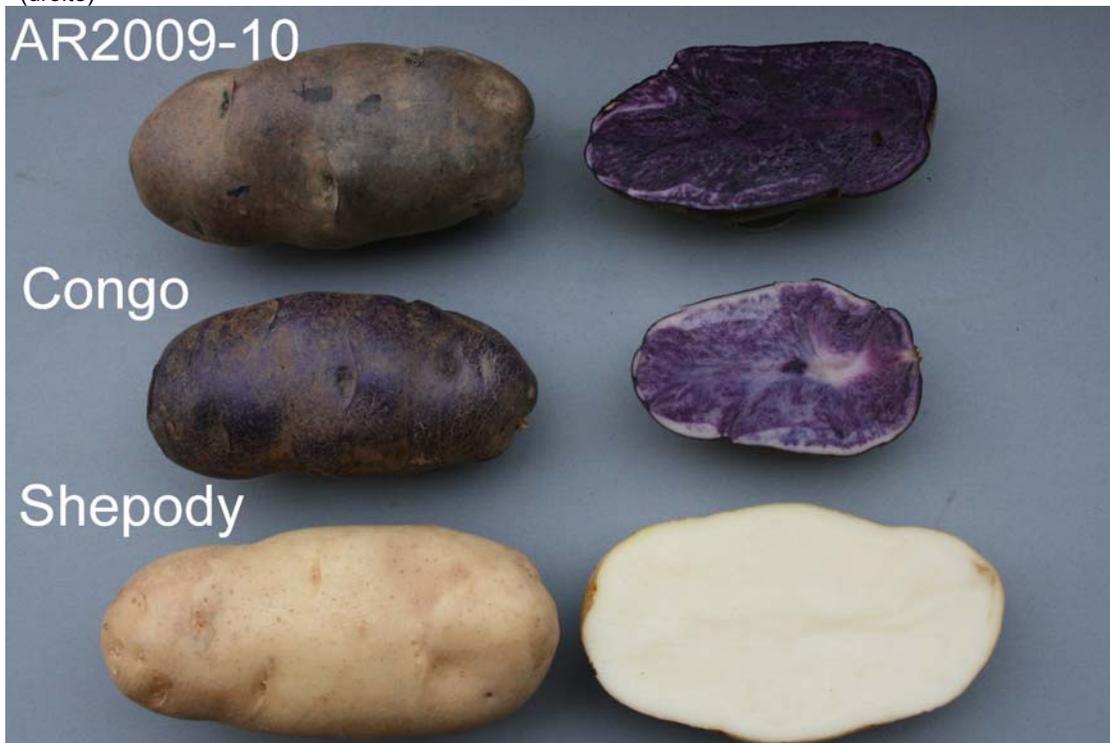
SOMMET : petit par rapport à la base, port fermé, pigmentation anthocyanique très forte, pubescence clairsemée.

**Origine génétique:** 'AR2009-10' (désignations expérimentales F05078 et 15068-20) est issue d'un croisement entre 'F91031' et 'Congo' réalisé en 2003 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule, la couleur de la chair et l'aptitude à la production de frites de spécialité.

**Épreuves et essais:** Les essais de 'AR2009-10' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.



Pomme de terre: 'AR2009-10' (gauche) avec les variétés de référence 'Congo' (centre) et 'Shepody' (droite)



Pomme de terre: 'AR2009-10' (gauche) avec les variétés de référence 'Congo' (centre) et 'Shepody' (droite)



Pomme de terre: 'AR2009-10' (gauche) avec les variétés de référence 'Congo' (centre) et 'Shepody' (droite)

<b>Dénomination proposée:</b>	<b>'Bayside Red'</b>
<b>Numéro de la demande:</b>	10-6972
<b>Date de la demande:</b>	2010/05/03
<b>Requérant:</b>	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
<b>Mandataire au Canada:</b>	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
<b>Sélectionneur:</b>	T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

**Variétés de référence:** 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'

**Sommaire:** *Le germe est ovoïde chez 'Bayside Red', tandis qu'il est étroitement cylindrique chez 'Coastal Russet'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est moyenne à forte chez 'Bayside Red', tandis qu'elle est faible à moyenne chez 'Coastal Russet'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est moyenne chez 'Bayside Red', tandis qu'elle est nulle à faible chez les variétés de référence. La pubescence de la base du germe est nulle ou très clairsemée chez 'Bayside Red', tandis qu'elle est moyenne chez 'Russet Burbank'. La pigmentation anthocyanique de la face interne de la corolle est moyenne à forte et de grande étendue chez 'Bayside Red', alors qu'elle est nulle ou très faible et de très petite étendue chez 'Russet Burbank'. La proportion de bleu de cette pigmentation anthocyanique est élevée chez 'Bayside Red', alors qu'elle est nulle à faible chez 'Russet Burbank'. La peau du tubercule est rouge chez 'Bayside Red', tandis qu'elle est havane chez les variétés de référence. La base des yeux du tubercule est rouge chez 'Bayside Red', alors qu'elle est blanche chez les variétés de référence. La chair du tubercule est crème chez 'Bayside Red', tandis qu'elle est blanche chez les variétés de référence.*

**Description:**

PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : pigmentation anthocyanique nulle ou de très petite étendue.

FEUILLES : vert moyen, petites, silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique nulle à faible et de petite étendue; folioles secondaires en petit nombre.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : petites à moyennes, plus étroites que longues.

FOLIOLES : marge plate ou très faiblement ondulée; nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées; dessus mat; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

INFLORESCENCES : moyennes à grandes, peu nombreuses à moyennement nombreuses.

BOUTONS FLORAUX : pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

COROLLE : grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne moyenne à forte, grande étendue, avec une proportion élevée de bleu.

PÉDONCULE : non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très petite étendue.

TUBERCULE : ovale allongé; chair crème.

YEUX : rouges à la base, profondeur moyenne.

PEAU : rouge.

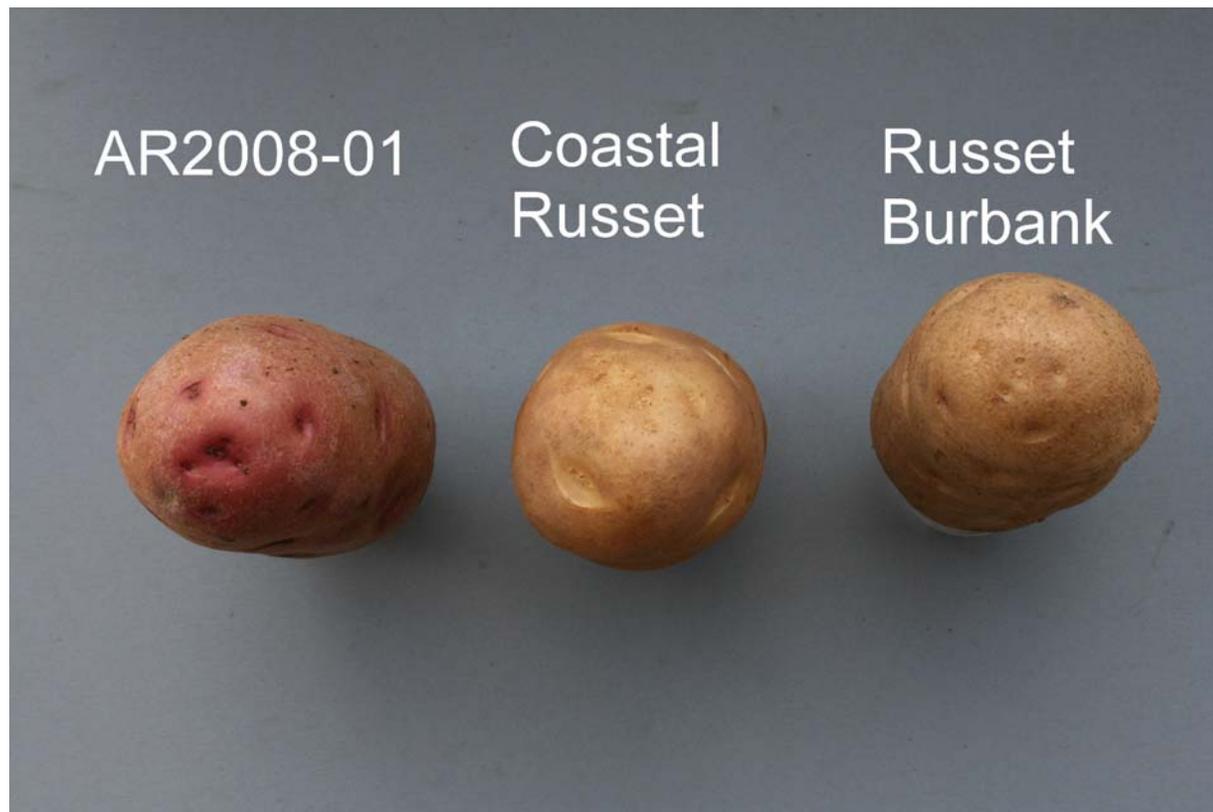
GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, fréquence moyenne d'émergence des racines, ramifications latérales courtes.

BASE : glabre ou à pubescence très clairsemée, pigmentation anthocyanique moyenne à forte, avec une proportion moyenne de bleu.

SOMMET : gros par rapport à la base, port fermé à intermédiaire, moyennement pubescent, pigmentation anthocyanique de moyenne intensité.

**Origine génétique:** 'Bayside Red' (désignations expérimentales 'AR2008-01', F03004 et 13672-03) est issue d'un croisement entre 'Coastal Russet' et 'F92028' réalisé en 2000 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection étaient l'aptitude à la sélection clonale aux fins d'adaptation, le type de tubercule et l'aptitude à la production de frites.

**Épreuves et essais:** Les essais de 'Bayside Red' ont été menés en 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 30 plants par répétition. Les plants étaient espacés de 25cm.



Pomme de terre: 'Bayside Red' (AR2008-01) (gauche) avec les variétés de référence 'Coastal Russet' (centre) et 'Russet Burbank' (droite)



Pomme de terre: 'Bayside Red' (AR2008-01) (gauche) avec les variétés de référence 'Coastal Russet' (centre) et 'Russet Burbank' (droite)